

INTERVENTION sur le RAPPORT d'ACTIVITE
14^{ème} CONGRES FEDERAL

Isabelle PERON

Etre syndiqué, mandaté, militant de la CGT, premier syndicat représentatif national, nous confère une responsabilité de tous les jours et ce d'autant plus aujourd'hui dans un contexte où les termes de lutte et de bataille syndicale sont loin d'être galvaudés au regard de la situation parfois tragique que vivent les salariés.

Ceux là mêmes qui voient leur vie et celles de leurs proches brisées du fait des restructurations permanentes et des mobilités forcées, du fait de la dégradation des conditions de travail ou du fait des licenciements.

La Fonction publique et le MEEDDM ne sont pas en reste comme l'a rappelé Jean-Marie dans son rapport d'ouverture et comme le montrent les interventions dans le congrès.

Oui, il nous faut combattre sans cesse pour nos droits.

Depuis que je suis syndiquée à la CGT, j'ai souvent entendu dire que si l'on n'est pas toujours responsable du résultat d'une initiative on n'en est pas moins comptable des moyens qu'on a mis en œuvre pour obtenir satisfaction.

L'appréciation de l'activité d'une organisation ne peut donc s'arrêter à la seule comptabilisation de succès ou d'échec d'actions, de mobilisations ou de scores électoraux.

De plus cette activité est à mettre en perspective avec un contexte plus large et à croiser avec l'activité des autres composantes CGT.

Il est peu dire que l'activité fédérale a été intense depuis le 13^{ème} congrès avec l'éclatement du ministère sur fond de désengagement de l'Etat.

Le fil conducteur de l'activité fédérale a été de porter les revendications pour la préservation, le développement et l'amélioration des services publics à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre ministériel, pour des effectifs et des moyens matériels suffisants, des organisations de travail satisfaisantes et des déroulements de carrière dignes de ce nom.

L'objectif étant la mise en place d'un maillage de services publics répondant aux besoins des territoires et des usagers ce qui passe par la défense et l'amélioration des missions.

Le contexte de début de mandat a été plus que difficile avec notamment le transfert de 35 000 agents vers les collectivités territoriales et la création des DIR, une situation financière fédérale difficile, des relations de travail entre composantes pour le moins compliquée et des incertitudes sur le devenir des droits syndicaux.

Dans le même temps le train des réformes gouvernementales prenait de plus en plus de vitesse ne laissant souffler personne quelque soit les secteurs.

Une série de 4 changements de périmètre ministériel, une recomposition avec l'environnement et une partie de l'industrie, les fusions DDE/DDAF, la réorganisation de l'administration centrale, le projet de transfert des parcs vers les collectivités, les projets de réorganisations territoriales se sont notamment enchaînés.

Dans ce contexte, au regard des enjeux pour des milliers d'agents, la fédération n'avait d'autres choix que d'être en ordre de bataille pour remplir son rôle de coordonnateur, d'outil de convergences, d'interlocuteur auprès de l'administration et de moteur dans les actions avec les autres organisations syndicales.

Deux des résultantes de cette démarche de travail ont été l'élaboration d'un cahier revendicatif fédéral en préalable à l'audience du 29 février 2008 avec le ministre et le succès de la manifestation nationale intersyndicale du 6 mars 2008 qui a conduit plus de 10 000 agents dans les rues de Paris pour contrer le projet de complet démantèlement du ministère dans le cadre de la RGPP.

Sans la construction et la révélation de ce rapport de force, les arbitrages gouvernementaux auraient certainement été autres.

Répondre aux innombrables sollicitations de l'administration pour participer aux réunions et aux groupes d'échange, rendre compte aux syndiqués, au personnel et dans le même temps se donner les moyens de travailler sur le fond revendicatif et à la mobilisation dans les services aura été un casse tête permanent, de même que l'articulation entre les actions fédérales et les actions impulsées par d'autres organisations de la CGT.

Des journées d'études fédérales ont été organisées notamment sur les DIR et sur la défense de l'ingénierie publique.

La fédération a aussi participé dans le cadre des collectifs confédéraux aux processus des Grenelle environnement et mer en appuyant notamment sur les contradictions et les incohérences des mesures proposées par le gouvernement notamment sur les inadéquations entre objectifs et moyens à mettre en œuvre.

Sur le plan de la représentativité, la CGT a conforté sa position de première organisation syndicale au sein du ministère notamment au travers des scrutins pour le renouvellement des représentants au CTPM et dans les CTPS et elle a progressé dans son implantation au sein de la fonction publique territoriale.

Sur le plan de la communication la fédération a développé un site internet dont la mise à jour est performante. Ce site accompagné d'un système de flash permet aux syndiqués et au personnel d'être au fait de notre actualité en permanence.

Aujourd'hui la situation financière fédérale a été redressée et l'évolution des droits syndicaux reste maîtrisée.

Pour autant, des pistes sont à étudier et à concrétiser pour améliorer notre fonctionnement interne et faire en sorte que chaque composante se sente réellement partie prenante de l'activité fédérale.

Il en va de la qualité de vie syndicale et bien évidemment du contenu revendicatif.

Il en va aussi de notre capacité à renforcer et développer notre présence dans les services par la syndicalisation et à conserver des liens avec les retraités.

Enfin il nous faut mettre en place les conditions pour que le débat sur la question de l'évolution de l'outil syndical se concrétise et ce sera un temps fort de notre congrès.

Si notre lucidité doit nous permettre de mesurer le chemin qu'il nous reste à parcourir pour atteindre tous nos objectifs, nous ne devons pas pour autant minimiser le travail abattu depuis trois ans.

Même si chacun peut et doit avoir une appréciation différenciée, dans un contexte dur et dans des conditions inédites, je crois pouvoir dire que notre fédération équipement-environnement loin de baisser la tête a relevé le défi de faire face aux enjeux auxquels elle était confrontée et que nous pouvons en être fiers.

Pour terminer, j'aimerais vous rappeler une magnifique preuve de la capacité de toute la CGT à se rassembler, un jour, sur une revendication commune. C'était le 08 décembre 2006 à Poitiers où nous étions plus de 13 000 pour exiger la relaxe des 4 de La Rochelle. Et nos copains ont été relaxés !

Voilà une des images que je conserverai de ce mandat.

Vive notre fédération, vive la CGT et souvenez-vous : il n'y a pas de conquêtes sans conquérants.

Merci.